

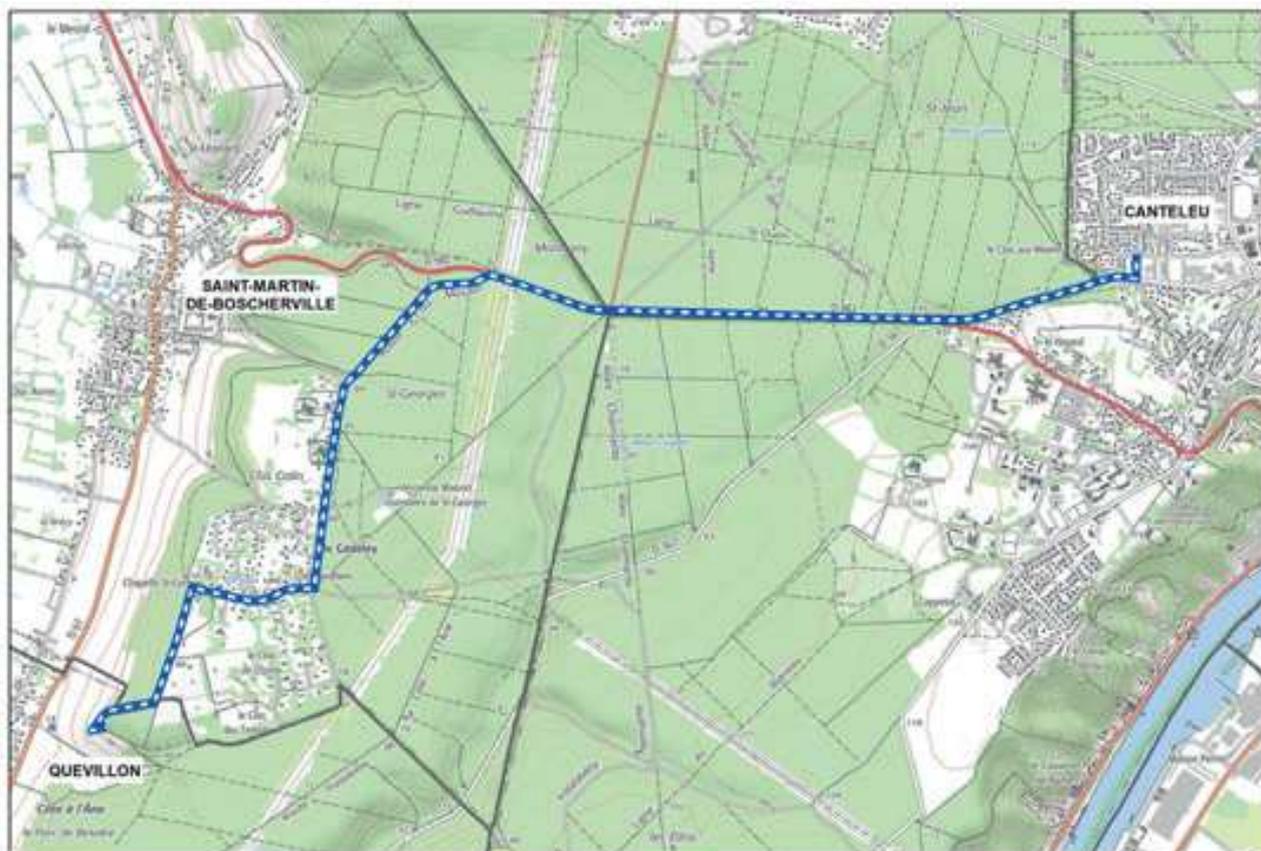
INFORMATIONS TRAVAUX

LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE INTERVIENT
POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE



SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SECTEUR DE QUEVILLON

QUEVILLON, SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE,
HÉNOUVILLE POUR PARTIE, BARDOUVILLE, ANNEVILLE-AMBOURVILLE,
BERVILLE-SUR-SEINE, YVILLE-SUR-SEINE



DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 3 km de canalisation d'adduction d'eau de diamètre 300mm
- 0.9 km de canalisation d'adduction d'eau de diamètre 150mm
- Le renouvellement de plus de 2 km de canalisations de distribution d'eau existantes situées sur le tracé
- Montant des travaux : 839 578 €TTC

OBJET DE L'AMÉNAGEMENT

Le projet consiste à créer une adduction d'eau potable entre le réseau d'eau de Canteleu et le réservoir de Quevillon.

ENJEUX

Le secteur de Quevillon est actuellement alimenté par une seule ressource : le forage de Quevillon dans le vallon du Belaitre.

Le dépassement de la norme de 0,1 µg/l en triazine (familles d'herbicides dont font partie l'atrazine, la déséthylatrazine et la déséthylatrazine déisopropyl) a été constaté en 2018 lors des analyses réglementaires de l'eau issue de ce forage (concentrations observées comprises entre 0.1 et 0.2 µg/l). Sa qualité reste bien en dessous du seuil de potabilité indiqué à 60 µg/l par l'avis de l'ANSES, en date du 22 avril 2013.

Comme l'indique l'arrêté préfectoral du 28 juin 2019, l'eau du forage de Quevillon est potable sans restriction d'usage. Dans le cadre de cet arrêté, la limite de concentration maximale est portée à 2 µg/l pour la somme des triazines. La poursuite de sa distribution est autorisée, sous dérogation pour une durée de 3 ans, sous réserve que soit poursuivi le programme d'actions de prévention et de secours permettant le retour à une alimentation exempte de pesticides.

Dans ce contexte, ou en cas d'arrêt imposé de ce forage (panne), il est essentiel de pouvoir sécuriser l'alimentation par une autre ressource, comme cela a été réalisé sur les autres secteurs de la Métropole.

La ressource de la station de traitement de Maromme, qui alimente le réseau de Canteleu, dispose d'une eau en quantité et en qualité suffisante et permet ce secours.

IMPLANTATION

Le tracé de la liaison traverse les communes de Canteleu, St Martin de Boscherville, Quevillon. Il est le suivant :

- Rue St Gorgon à Canteleu (adduction D300mm)
- Ancienne route de Duclair à Canteleu (adduction D300mm)
- Route de Duclair (RD 982) à Canteleu et St Martin de Boscherville (adduction D300mm)
- Route du Moulin à St Martin de Boscherville (adduction et renouvellement de la canalisation existante D150mm)
- Chemin St Gorgon à St Martin de Boscherville (utilisation de la canalisation existante, éventuellement renouvellement selon vétusté)
- Traversées de parcelles privées à St Martin de Boscherville et Quevillon (utilisation de la canalisation existante, éventuellement renouvellement selon vétusté)

CONTACT :

Eric HERBET, Directeur Cycle de l'Eau

François DEJAIFVE, Responsable Grands Travaux, Régie de l'Eau

NATURE DES TRAVAUX

Les canalisations seront posées en tranchée ouverte : ouverture de la tranchée, pose de la canalisation dans un lit de sable, remblai, réfection de surface. Les branchements des particuliers vétustes seront renouvelés en même temps que la canalisation de distribution.

PRÉVENTION DES NUISANCES

Les nuisances potentielles auront lieu uniquement durant le chantier. Une fois la canalisation posée, aucune nuisance (bruit, odeurs, visuelles...) ne sera rencontrée.

Dans la mesure du possible, le remblai est effectué avec les matériaux extraits du site.

Une attention particulière est portée à la propreté du chantier, et au respect de l'environnement (faune, flore, etc.).

CONSÉQUENCE POUR L'ABONNÉ

L'interconnexion permettra de délivrer une eau de qualité conforme à la réglementation et une continuité de service, y compris en cas d'arrêt du forage de Quevillon.

Une augmentation de pression pourrait être constatée par les abonnés du hameau du Genetey. Avant la mise en service de l'interconnexion, une information sera faite à ce sujet

PROGRAMMATION

Études et appel d'offres : 2019-2020

Phase de préparation des travaux : 2^e semestre 2020

Travaux : 2021-2022 – la planification des travaux a été élaborée lors de la phase de préparation en concertation avec les communes.

Mise en service : fin 2021 - début 2022.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Métropole Rouen Normandie

MAÎTRE D'ŒUVRE

Métropole Rouen Normandie, Régie de l'Eau

FINANCEURS

Métropole Rouen Normandie, Agence de l'Eau Seine-Normandie
